

Habilitation / Capacité professionnelle des salariés commerciaux dans les sociétés d'assurances (livret de stage niveau II)

CATEGORIE : A

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Banque, assurances et immobilier - Assurances**

Le porteur de la norme réglementaire est le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique (Direction Générale du Trésor)

Code(s) NAF : **66.29Z**, **64.99Z**, **66.22Z**, **66.21Z**, **65.20Z**, **65.12Z**, **65.11Z**

Code(s) NSF : **312**, **313**

Code(s) ROME : **C1108**, **C1110**, **C1102**, **C1104**

Formacode : —

Date de création de la certification : **11/07/2008**

Mots clés : **Capacité professionnelle**, **Intermédiation**, **Commercialisation**, **Assurance**

Identification

Identifiant : **818**

Version du : **03/06/2015**

Références

Texte(s) réglementaire(s) de référence :

- Code des assurances L.512-5, R.512-10, R.512-11, R.514-3, R.514-4, R.514-5. Arrêté du 23 juin 2008 portant homologation des programmes minimaux de formation des intermédiaires en assurance et des salariés, niveaux I et II

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Permettre au stagiaire d'acquérir préalablement à l'exercice de l'activité commerciale en assurance (formation initiale) des compétences en matière juridique, technique, commerciale et administrative, définies dans un programme de formation approuvé par arrêté du ministre de l'économie.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Non

Descriptif général des compétences constituant la certification

Compétences générales sur l'environnement juridique du secteur de l'assurance et de l'opération d'assurance, sur la relation avec le client et sur la lutte contre le blanchiment.

Compétences techniques sur les différentes opérations d'assurance (assurance de personnes, assurance vie et capitalisation, assurance de biens et de responsabilités).

Public visé par la certification

- Salariés commerciaux des entreprises d'assurances, salariés commerciaux des intermédiaires d'assurance, intermédiaires d'assurance, salariés exerçant les fonctions de

responsables de bureau de production ou chargés d'animer un réseau de production

Modalités générales

Le stage professionnel peut être effectué auprès d'une entreprise d'assurance, d'un établissement de crédit, d'un intermédiaire immatriculé ou d'un centre de formation. Les compétences acquises font l'objet d'un contrôle à l'issue du stage. Les résultats du contrôle sont annexés au livret de stage. La durée minimale du stage professionnel est de 150 h.

Liens avec le développement durable

Aucun

Evaluation / certification

Pré-requis

Non

Compétences évaluées

Stage professionnel de niveau II : évaluation des compétences générales et des compétences techniques correspondant à la spécialisation choisie conformément au programme prévu par arrêté du 23 juin 2008.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Non

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Livret de stage niveau II comportant en annexe les résultats du contrôle de fin de stage.

Certificateur(s)

- Les personnes habilitées à délivrer le livret de stage sont celles qui ont délivrées la formation.

Centre(s) de passage/certification

- Organismes de formations et/ou sociétés d'assurances

Plus d'informations

Statistiques

Population salariée concernées dans les sociétés d'assurances : famille de métiers « Distribution et développement commercial » (données 2013)

. 46 303 personnes

. Nombre de personnes habilitées annuellement : 2 000 (estimation à partir du nombre de personnes recrutées dans cette famille de métiers)

(Source : Observatoire de l'évolution des métiers de l'assurance - Données sociodémographiques générales ROMA 2014, <http://www.metiers->

[assurance.org/pdf/ROMA_STATISTIQUES_2014.pdf](#))

Autres sources d'information

Site de l'ORIAS (Registre unique des intermédiaires en assurance, banque finance) www.orias.fr